


Education aux gestes barrières et éducation et promotion de la santé-environnement dans le contexte de la pandémie de Covid-19

 Aménagement du territoire  Santé-Environnement

Mots clés

Covid-19

 Mise à jour de cette page :
17/02/2021

Personne contact

Laurie

Pierre

Coordinatrice Santé

[laurie.pierre@saintmart](mailto:laurie.pierre@saintmartindheres.fr)

indheres.fr

Adresse

Objectif général : Prévenir une recrudescence de la circulation du virus « Covid-19 » sur le territoire martinerois et promouvoir des actions de santé-environnement s'inscrivant dans le contexte de pandémie.

Objectif spécifique 1 : Sensibiliser, informer, et développer l'éducation aux gestes barrières en partenariat avec le pôle ESE ARA.

Mise en place d'animations d'informations et de sensibilisation aux gestes barrières auprès des martinerois en ciblant :

- Les publics les plus vulnérables d'un point de vue de l'accès aux messages de prévention qui cumule des défaveurs sociale, sanitaire et environnementale (animations sur les lieux de proximité du quartier prioritaire de la ville soit les marchés, l'épicerie solidaire « Episol », les usagers de la Mission Locale.
- Des lieux ou bien des activités où la circulation du virus est active et les espaces publics et/ ou lieux de festivités dans lesquels on observe des rassemblements de personnes ou des regroupements de forte densité et où la distanciation physique et le port du masque semblent plus difficilement applicables (animations vers les associations sportives et culturelles).
- Les professionnels en contact direct avec les habitants (professionnels du CCAS, de l'état civil).
- Les lieux d'accueil parents – enfants (bibliothèques, maisons de quartier).

Objectif spécifique 2 : Valoriser « l'aller-vers » pour transmettre des informations de prévention et de promotion de la santé.

- Obtenir une « remorque à projet » en 2021 qui s'adapterait aux vélos de la ville mutualisée avec le service environnement et aménagement. Ce moyen de déplacement permettrait de favoriser « l'aller- vers » et de réaliser des temps d'information sur différents lieux de la ville.

Objectif spécifique 3 : Aménager le territoire pour favoriser l'activité physique en pleine nature et les déplacements actifs.

- La création d'une signalétique et de supports de communication tout au long des parcours santé environnement pour la mise en place des recommandations de santé publique, en matière d'activités physiques et sportives, des informations sur la biodiversité observée. Cette signalétique

5 rue anatole france
38400 Saint-martin-
d'hères
France

 [Consulter la carte](#)

 **Porteur**

- [Direction Hygiène Santé Ville de Saint-Martin-d'Hères](#)
38400 Saint-Martin-d'Hères

et supports sont réfléchis sous forme de QR Codes, panneaux en bois d'affichage, peintures et graffs.

Informations sur l'action

Publics/participants

— Tout public

Date de réalisation / période de réalisation

— mar 01/12/2020 - 12:00 - ven 31/12/2021 - 12:00

Parties prenantes, partenaires du projet ou de l'action

- [Direction Hygiène Santé Ville de Saint-Martin-d'Hères](#)
- [IREPS Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Pôle ESE](#)

Financeurs

- [Direction Hygiène Santé Ville de Saint-Martin-d'Hères](#)
- [Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)